

Union des forains de Genève  
Association foraine de la Suisse romande  
P.A. Chantal Wetzel  
Ch. De Braille 11 – CP 232  
1290 Versoix

envoyé au Cm  
LV

RECU  
13 NOV. 2018

Versoix, le 11 novembre 2018

Service du conseil municipal  
Rue Pierre Fatio 17  
1204 Genève

Concerner : Courrier adressé aux conseillers administratifs

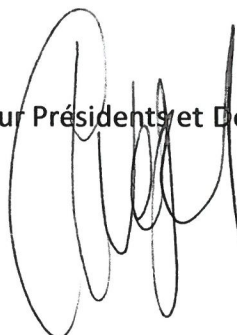
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Ci-joint une copie du courrier adressé ce jour aux Conseillers administratifs de la ville de Genève, concernant une demande de festivités du 1<sup>er</sup> au 11 août 2019.  
Ce courrier a été adressé personnellement à chaque Conseillers administratif, ainsi qu'à la Direction générale de l'administration municipale.

Nous désirons que ce courrier soit lu et transmis à toutes les Conseillères et Conseillers municipaux de la ville de Genève, lors d'une prochaine séance.

Nous vous remercions de donner toute votre attention à ce courrier et nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Pour Présidents et Délégués

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.



Union des forains de Genève  
Association foraine de la Suisse romande  
P.A  
Chantal Wetzel  
Ch. De Braille 11 – cp 232  
1290 Versoix

REÇU 1  
13 NOV. 2018

Versoix, le 11 novembre 2018

Direction générale de  
L'administration municipale  
Palais Eynard  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1200. Genève

CONCERNE : Manèges sur les quais, août 2019

Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers administratifs,

Nous avons participé dernièrement à deux rencontres participatives, nous étions convoqués par les services de Monsieur Barazzzone et Monsieur Kanaan, en tant qu'acteurs des animations estivales sur les quais de Genève et nous vous en remercions. Ces séances avaient pour but, si nous avons bien compris, le futur des animations estivales genevoises sur les quais, les idées que chacun pouvaient apporter etc..

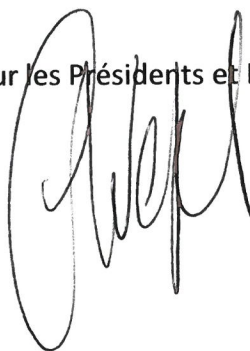
Après plusieurs réflexions nous nous sommes aperçus que pour notre part l'animation des quais pour une période de 3 mois ne nous concernait pas spécialement et que ce que nous tenons à préserver est la période du 1<sup>er</sup> au 11 août (selon le calendrier), de chaque année, comme l'a décidé le peuple genevois par votation le 4 mars 2018.

Nous avons constaté qu'en 2018 malgré nos demandes répétées, seul le quai Wilson nous a été accordé, ce qui en a résulté une mise au chômage de nombreux collègues alors qu'absolument rien ne s'opposait à étendre la surface de ce champ de foire. Cette décision reste pour l'heure toujours incompréhensible et dénuée de bons sens. Nous avons également accepté une pratique de prix au mètre carré bien plus élevée qu'un champ de foire traditionnel, bref nous avons fait des concessions importantes.

C'est pourquoi cette année, aux noms des deux associations représentatives du monde forain, nous vous demandons officiellement l'occupation du quai Rive droite dans son ensemble, Rotonde du Mont-Blanc jusqu'à la statue équestre, pour un champ de foire du 1<sup>er</sup> au 11 août 2019.

Nous vous remercions de donner toute votre attention à la lecture de ce courrier et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers administratifs, nos salutations distinguées.

Pour les Présidents et Délégués

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by several loops and a final vertical stroke.

Copies :

Secrétariat du Conseil d'Etat  
Secrétariat du Conseil municipal